

Mardi, le 12 Mars 2002

NON A LA 30 SUR LA 132

*A qui de droit,*

*Je suis propriétaire d'une entreprise sur la route 132, alors je me devais d'écrire cet mémoire. Auto Elite existe depuis 15 ans, au 6240 route 132 à Ville Ste-Catherine. Mon entreprise se spécialise dans la vente et location de véhicules usagés, et est très prospère.*

*Donc, je suis concerné et préoccupé à 100% par le projet de l'autoroute 30. Mon entreprise en sera t-elle affecté ? Mes revenus vont-ils être touchés ? Et ma visibilité ?? Durant les travaux, qui paiera pour les pertes encourues ? Beaucoup de questions sans réponse...*

*Je ne vois aucune explication logique pourquoi le gouvernement s'acharne à vouloir construire l'autoroute 30 sur la 132. Je suis d'accord pour une amélioration de la route 132 actuelle, mais l'autoroute 30 doit passer au SUD. Je me rends bien compte de tout les facteurs négatifs d'une autoroute 30 sur le tracé nord... Augmentation de la pollution, danger en cas de déversements toxiques, augmentation du bruit, autoroute en dépression, donc mon commerce ne sera visible que par les voies de services. Augmentation des taxes, etc...*

*Mais le plus important, c'est comment je vais continuer à gagné ma vis dans des conditions pareilles. Vais-je survivre aux travaux ? Meme si je ne demeure pas à Ste-Catherine, je comprends aussi les citoyens de leurs inquiétudes pour leurs qualité de vie. Nous sommes de belles petites villes en banlieue, pas à Montréal...*

*L'autoroute 30 au sud ne mettrait en péril aucun commerce, pourrait être ré-aménagée en cas de surpopulation routière, aucun problème de déneigement ni de bruit et les couts de construction sont moindres.*

*Enfin je crois sincèrement que la solution serait une route 132 aménagée à la façon du Boulevard Taschereau à Brossard et d'une belle autoroute 30 au SUD... car la route 132 a bien besoin d'être désengorgée.*

Bien à vous,

François Boyer